

Formules Premium

de l'offre Radiance Humanis Santé

L'offre de complémentaire santé responsable en partenariat avec Humanis.

		Premium 1	Premium 2	Premium 3	Premium 4
HOSPITALISATION (y compris séjours en maison de repos à l'exclusion des frais relatifs au placement en long séjour)					
Honoraires	signataires CAS*	200%	200%	300%	300%
	non signataire CAS*	180%	180%	200%	200%
Frais de séjour		100%	100%	100%	100%
Forfait journalier hospitalier		Frais réels	Frais réels	Frais réels	Frais réels
Chambre particulière		70€/j	70€/j	90€/j	90€/j
Chambre particulière en ambulatoire		20€/j	20€/j	20€/j	20€/j
Frais d'accompagnement		20€/j	20€/j	30€/j	30€/j
SOINS COURANTS					
Généralistes, auxiliaires médicaux, analyses médicales, imagerie médicale	signataires CAS*	100%	125%	150%	200%
	non signataire CAS*	100%	100%	130%	180%
Spécialistes	signataires CAS*	100%	150%	200%	300%
	non signataire CAS*	100%	130%	180%	200%
Forfait «18€» pour acte lourd		Frais réels	Frais réels	Frais réels	Frais réels
Pharmacie remboursée par la Sécurité Sociale			100%	100%	100%
Pharmacie remboursée à 65 et 30% par la Sécurité Sociale		100%	100%	100%	100%
Pharmacie remboursée à 15% par la Sécurité Sociale		80%	100%	100%	100%
Transport		100%	100%	100%	100%
Médecine alternative, nutritionniste, diététicien, pédicure, podologue, psychothérapeute et psychologue			30€/séance. 2 séances par an	35€/séance. 3 séances par an	40€/séance. 3 séances par an
Examen de la mesure de densité osseuse, substituts tabagiques, pharmacie prescrite non remboursée			30 €	60 €	90 €
Vaccination non remboursée			20 €	40 €	60 €
Prévention		100%	100%	100%	100%
DENTAIRE					
Soins dentaires		100%	100%	100%	100%
Inlays-onlays		100%	100%	200%	250%
Prothèses dentaires	Dent du sourire	100%	100%	200%	300%
	Dent du fond	100%	100%	200%	250%
	Inlays-cores	100%	100%	125%	150%
	Couronne provisoire			20€/dent	40€/dent
Orthodontie remboursée par la Sécurité sociale		100%	100%	200%	300%
Orthodontie non remboursée par la Sécurité sociale					600 €
Implant					200€/dent
Parodontologie				50 €	100 €
Plafond de remboursement				Année 1 : 600€. Suivantes : 1000€	Année 1 : 1000€. Suivantes : 1400€
OPTIQUE					
Equipement Adulte - Prise en charge Adulte limitée à 1 monture + 2 verres tous les deux ans (sauf en cas d'évolution de la vue)					
Monture		100%	80 €	115 €	150 €
Verre simple foyer		100%	Jusqu'à 55€	Jusqu'à 150€	Jusqu'à 170€
Verre progressif		100%	Jusqu'à 95€	Jusqu'à 210€	Jusqu'à 230€
Lentilles		100%	150 €	195 €	240 €
Chirurgie réfractive				500€/œil	600€/œil



	Premium 1	Premium 2	Premium 3	Premium 4
PROTHESES MEDICALES				
Appareillage	100%	100%	150% + 50€	200% + 75€
Prothèses auditives	100%	100%	150% + 100€/app.	200% + 200€/app.
CURE THERMALE				
Honoraires et soins	100%	100%	100%	100%
Transport et l'hébergement			100 €	200 €
SERVICES				
Tiers payant				
Espace client	Inclus	Inclus	Inclus	Inclus
Assistance et Protection Juridique Médicale				

* Le Contrat d'Accès aux Soins (CAS) est conclu entre l'Assurance maladie et les médecins. Il engage les médecins signataires à limiter leurs dépassements d'honoraires.

Pour savoir si votre médecin est signataire ou non du CAS, rendez-vous sur : ameli-direct.fr

COMPRENDRE VOS REMBOURSEMENTS :

- ▶ Toutes les formules Le Plus Santé respectent le cahier des charges du contrat responsable .
- ▶ Les garanties s'appliquent dans le cadre du respect du parcours de soins et dans les conditions prévues au règlement mutualiste ou dans la notice d'information.
- ▶ Les garanties en %, calculés à partir des Bases de Remboursement de la Sécurité sociale (BRSS), incluent le remboursement de la Sécurité sociale.
- ▶ Les garanties en € sont des forfaits par année civile et par personne protégée (sauf indication contraire). Ils s'ajoutent au remboursement de la Sécurité sociale dans la limite des frais engagés.



Exemple de cotisation*

Cotisation mensuelle **pour toute personne de 50 ans** résidant à **Paris** et ayant souscrit à la **formule Premium 1** de l'offre Radiance Humanis Santé : **48,52 €**

Cotisation mensuelle **pour toute personne de 55 ans** résidant dans le **Var** et ayant souscrit à la **formule Premium 2** de l'offre Radiance Humanis Santé : **62,99 €**

Cotisation mensuelle **pour toute personne de 62 ans** résidant dans le **Nord Pas de Calais** et ayant souscrit à la **formule Premium 3** de l'offre Radiance Humanis Santé : **88,05 €**

Cotisation mensuelle **pour toute personne de 68 ans** résidant en **Aveyron** et ayant souscrit à la **formule Premium 4** de l'offre Radiance Humanis Santé : **98,77 €**

* Tarifs garantis jusqu'au 31/12/2016